

CERTIFICAT DE DEPOT DES FONDS
CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Le 27/12/2024

Succursale : Thionville

LES SOUSSIGNES : - M BORGHOLZER Thomas chargé de clientèle Professionnelle
- Mme GONCALVES Julie chargé de clientèle Particulier

agissant au nom et pour le compte de la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux Etablissements de Crédit, dont le Siège Social est à METZ, 3 rue François de Curel, immatriculée au RCS de METZ sous le N°356 801 571, société de courtage et d'intermédiaire en assurances inscrite à l'ORIAS sous le n° 07 005 127.

certifient par la présente qu'il a été déposé à nos caisses, conformément à l'article L223-7 du Nouveau Code de Commerce, sur un compte bloqué n° 340 20 022678

ouvert au nom de la SARL EN FORMATION : "L'identité" par Katia

à la succursale de Thionville

la somme en EUR de 1000€

Mille euros

représentant : ☐ % du capital ☒ la totalité du capital

du montant libéré en espèces de la valeur nominale des parts sociales de ladite Société.

Ce versement a été effectué par :

NOM	PRENOM	DOMICILE	MONTANT
CARRADORE	Katia	13 Rue Maurice Ravel 57120 ROMBAS	1000€

Le retrait des fonds provenant de la libération des parts sociales, ne pourra être effectué par le mandataire de la Société que sur présentation du certificat du Greffier attestant l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés, conformément à l'article L223-8 du Code de Commerce.

Fait à Thionville

BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE
Agence THIONVILLE

1/1

F2738 (v 27-11-2014 01)